

25^{c.}

Journal du Lot

25^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 ^e page (— d' —).....	2 fr. 75
» 2 ^e page (— d' —).....	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Nous vivons dans un monde inexorable et dur où pour imposer la paix comme pour gagner la guerre il faut être le plus fort.

On a rappelé ces jours-ci l'anniversaire des gaz asphyxiants que les Allemands employèrent pour la première fois en Flandre, il y a vingt ans...

Lorsqu'en avril 1915, on apprit que les Boches avaient eu recours à cet atroce procédé de massacre, il y eut dans tout le monde civilisé une explosion d'indignation contre leur odieuse barbarie et contre leur manque de foi. On était encore naïf en 1915 !...

Le gouvernement allemand, six ou sept ans auparavant, avait signé les conventions internationales de La Haye qui interdisaient absolument l'emploi de gaz toxiques... Il manquait donc à ses promesses, il foulait aux pieds un traité qui, celui-là, n'était pas un « diktat ». Eh ! oui ! De même qu'il avait envahi la Belgique malgré le traité par lequel il se portait garant de sa neutralité !

Dans les premières années du siècle, après avoir éprouvé l'impossibilité présente d'empêcher la guerre, on essaya du moins d'en atténuer les horreurs, on voulut la réglementer. Les conventions internationales de La Haye étaient une tentative dans ce sens. On appelait cela « humaniser » la guerre !... Comme si la guerre n'avait pas précisément pour effet de rejeter l'homme à son état primitif de sauvagerie où il ne connaît ni règles, ni lois !...

Les lois de la guerre ! Comment lui en imposerait-on, alors qu'il est la rupture et la négation de toutes les lois, ou plutôt le retour à la loi naturelle du plus fort ?... C'est ça, la grande règle de la guerre : être plus fort que son ennemi... Si l'on veut distinguer entre les moyens d'y parvenir, on peut dire que les bons sont ceux qui réussissent et les mauvais ceux qui ne réussissent pas... Les Allemands manquaient à leurs engagements ; ils violaient leurs serments. Ils se conduisaient comme des barbares. Ils étaient abominables, pervers et criminels ! C'est vrai ! Ils faisaient la guerre !

Ne nous attardons plus à ces indignations naïves ! C'est une folle illusion de croire qu'on pourra imposer des restrictions à la sauvagerie déchaînée, fixer des limites au massacre, déterminer et définir juridiquement les moyens licites et légaux de tuer !... Nous avons payé assez cher notre foi en ces chimères pour n'y vouloir plus revenir !

Et nous devons nous persuader d'une chose ! Si l'abominable fléau de la guerre était de nouveau lâché sur le monde, rien ne serait épargné aux belligérents. Ils auraient à subir tous les moyens possibles d'extermination. Or comme personne ne peut douter que si Hitler était sûr de vaincre, il se jetterait tout de suite sur nous, il ne nous reste pas d'autre moyen pour éviter la catastrophe que de persuader les Allemands qu'ils seraient vaincus !...

Les temps que nous avons rêvés, où c'est la justice qui règlera les rapports des hommes et des peuples entre eux, ne sont pas encore venus. En attendant l'avènement de cette heureuse époque où régnera la paix par le droit, nous vivons dans un monde inexorable et dur où il est certain que nous n'imposerons la paix que par la force !

C'est dans ce sens que nous nous intéressons aux négociations franco-russes sur lesquelles pèse en ce moment une pénible incertitude.

On avait annoncé — ou laissé annoncer — que la signature de l'accord était imminente. Puis, brusquement, nous apprimes que M. Litvinof est retourné à Moscou tandis que M. Laval prend quelques jours de repos.

Pas d'explications officielles ! Des commentaires officieux !... Il n'est tout de même pas très difficile d'imaginer les points sur lesquels il a dû y avoir du « tirage ». Quand il s'est agi, par exemple, de préciser les éventualités dans lesquelles jouerait le pacte d'assistance

mutuelle, il va de soi que la France ne veut pas être engagée dans une guerre pour aller défendre la Russie contre le Japon...

En outre, nous ne pouvons pas admettre que la Russie devienne l'alliée de la France si le Parti communiste, qui est aux ordres de Moscou, continue chez nous sa propagande antifrançaise, s'il essaye d'affaiblir notre Défense nationale et s'il pousse les populations coloniales à la révolte contre la Métropole.

Un rapprochement avec les Soviétiques serait inadmissible et absurde qui permettrait à Son Excellence l'Ambassadeur des Républiques Soviétiques d'encourager l'effort militaire de la France dans le même temps où les obscurs comparses de la Troisième Internationale continueraient leur imbécile et dégoûtante campagne contre notre armée.

Il s'agit de contracter une assurance mutuelle contre une attaque hitlérienne. Chacun des deux contractants a intérêt à ce que l'autre soit aussi fort que possible. Quant à la question de savoir si on doit lier partie avec la Russie, nous nous approprions volontiers la réponse que lui fit, dans le *Capital*, notre confrère René Henry : « Il ne faut point fraterniser avec les bolchéviques. Il est, au contraire, opportun et nécessaire de traiter avec la Russie ; jamais ne sera trop forte la Ligue des Pacifiques, de tous ceux que menace l'hitlérisme du Troisième Reich. »

Et M. Pierre Laval a raison de prendre toutes ses précautions avant de contracter engagement avec l'Union Soviétique.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

Le phare dans le désert

On sait comment Romulus, ayant tracé un cercle sur le sol, fonda Rome. D'autres conducteurs de peuples tracèrent un sillon pour marquer les limites de la cité. Aujourd'hui, on laisse un bidon d'essence sur un point du désert. Le procédé est moins poétique et je ne sais s'il est plus efficace, puisque Bidon V — quel nom charmant ! — n'existe pas encore en tant que ville et ne se compose jusqu'à présent que d'un phare, ce qui n'est pas mal, et d'un poste de ravitaillement en essence, ce qui est bien. Il doit y avoir aussi, sans doute, un gardien de phare, un ravitailleur, et, si la population doit grandir, ne doter pas, au surplus, que les prochains habitants ne soient un percepteur de taxes et un contrôleur fiscal.

Dans de longues années, nous pouvons peut-être écrire dans un demi-siècle, car je doute, malgré tout, qu'une ville s'élevât subitement en ces lieux, des légendes naissent, dans l'ancien désert mystérieux sur l'origine de l'agglomération qui portera ce nom bizarre — à moins qu'il n'ait changé d'ici là. Qui sait si un poète du pays de la soif ne composera pas une *Enéide* sur l'arrivée par le ciel de fondateurs de Bidon V ? Ne vous est-il pas arrivé de vous demander si les héros plus ou moins fabuleux des époques antiques, que l'on fait descendre des dieux, n'étaient pas tout bonnement des pilotes d'une aviation inconnue, détruite par un cataclysme en même temps qu'une civilisation dont il ne serait même pas resté le souvenir ? Il n'y a pas de fameuse sans feu et la légende d'Icare et de Dédale est, après tout, bien curieuse.

Notre civilisation à nous peut aussi disparaître, puisque tout ce qu'elle comporte est à deux fins : la création et la restriction. Le tout est de savoir si cette dernière aura ou non raison de l'autre. La question est assez d'actualité en ce moment.

Cependant, l'inauguration d'un phare et d'un poste de ravitaillement dans le désert est un beau geste pacifique. On verra cette lumière de Bidon V à cinquante kilomètres à la ronde et, grâce à elle, il y aura moins de voyageurs perdus, dans les airs et sur la terre. Pour un qu'on ne soit pas obligé, parfois, d'éteindre le phare pour éviter les attaques ennemies ! Pourquoi que la route nouvelle, indiquée par ce point lumineux, ne serve jamais qu'à de paisibles reconnaissances et qu'à des touristes joyeux !

Informations

Vers l'accord franco-soviétique

Après le court repos qu'il a pris pendant les journées pascales, M. Pierre Laval a repris, mercredi, son activité au ministère des Affaires étrangères. La rentrée du ministre des Affaires étrangères, qui coïncide avec le retour à Moscou de M. Litvinof, va permettre aux négociations franco-soviétiques, qui viennent de marquer un léger temps d'arrêt, d'entrer dans une phase plus active. Les milieux autorisés ne mettent pas en doute que les échanges de vues en cours aboutissent, et, sans doute, assez prochainement, à une formule acceptable pour les deux pays.

Des exercices d'alerte à Paris

La sous-commission des abris de la défense passive de Paris a demandé, dans sa dernière séance, que des expériences et exercices d'alertes aient lieu. Ces expériences se dérouleront vers le 15 mai.

La loi prévoit des sanctions pénales allant jusqu'à un mois de prison pour quiconque refusera de se conformer aux mesures ayant pour objet les exercices de défense passive ou s'opposera à leur exécution.

La sous-commission a envisagé la rédaction de « consignes en cas d'alerte », à afficher en permanence dans les immeubles, comme est actuellement obligatoire l'affichage du plan des sous-sois.

Notre frontière se garnit

Deux compagnies du 91^e régiment d'infanterie ont été dirigées sur Givet, à la frontière franco-belge.

Un bataillon du 27^e régiment d'infanterie, de Dijon, est arrivé à Moutmédy, dans le secteur Morvillars-Ilffurth, à la frontière suisse, des éléments du 60^e régiment d'infanterie et du 1^{er} régiment de génie, de Besançon, ont été échelonnés, et un contingent du 35^e régiment d'infanterie, de Belfort, posté en avant de Mulhouse.

Gouvernement turc

Le gouvernement turc a décidé de dénoncer le *modus vivendi* commercial turco-français, afin de négocier une nouvelle convention sur de nouvelles bases.

En Belgique

La publication pour la première fois après la dévaluation de l'indice du coût de la vie s'établit à 629 contre 621 au 15 mars, soit une hausse de 8 points. Il s'agit là de la moyenne générale du royaume. Dans certaines agglomérations, la hausse est plus sensible, notamment à Verviers, à Mons et à Gand. Dans cette dernière ville, elle atteint 13 points.

Le pain est passé de 1 fr. 35 à 1 fr. 50 le kilo ; le beurre danois, de 20 à 22 fr., et la viande de bœuf, premier choix, de 24 à 28 francs le kilo.

Des avions géants en Allemagne ?

Le correspondant spécial du « Daily Mirror » annonce que les Allemands ont déjà établi les plans d'avions géants pouvant transporter cinq cents personnes actionnés par des turbines à vapeur, et pouvant facilement être transformés, en temps de guerre, en appareils de transport de troupe.

Des Allemands pénètrent en Pologne

L'officière *Gazeta Polska* note avec indignation qu'un groupe d'Allemands, ayant pénétré illégalement en territoire polonais, près d'Ostrow, ont renversé des poteaux frontière portant les insignes de l'Etat polonais. Ces Allemands ont pris ensuite la fuite.

Selon ce même journal, les arrestations d'agitateurs allemands signalés dans la région de Krempno, s'élevaient à dix. La police a interrogé plus de 50 personnes.

Le service militaire féminin en Abyssinie

Dans un message adressé à son gouvernement, le roi Hala Selassie 1^{er} a exprimé le désir d'instituer le service militaire féminin. Il déclare, en outre, que l'indépendance de l'Abyssinie ne peut être garantie que par l'union sacrée d'une part et l'acquisition de matériel de guerre d'autre part. Toutes les classes de la société seront astreintes au service militaire ; les femmes seront spécialement affectées aux services de santé.

Le roi préconise la création d'une armée régulière de 100.000 hommes.

Prochaine déclaration de M. Roosevelt

Le président Roosevelt a eu un long entretien avec M. Norman Davis afin de déterminer l'attitude américaine dans l'éventualité d'un conflit européen.

La question de la neutralité a été plus spécialement traitée. Le rapport du département d'Etat est sur le point d'être terminé et une déclaration sur la politique extérieure sera faite très prochainement.

Pas de dévaluation de la peseta

Le ministre des finances dément les informations de source étrangère suivant lesquelles, au dernier Conseil de cabinet, il aurait été question de la dévaluation de la peseta.

Le ministre a également démenti l'information disant qu'il étudiait actuellement un nouveau projet de budget. Il conservera le principe de celui établi par son prédécesseur.

En Chine

Si les nouvelles qui parviennent de la province de Kouei Chou sont exactes, le gros des forces communistes qui menacent, au début d'avril, Kouei Yang, capitale de cette province, serait maintenant annihilé.

Tandis que les troupes gouvernementales reprenaient mercredi Tseng Yuan, à l'est de Kouei Chou, aux confins de la province de Hounan, d'importantes forces communistes battant en retraite vers le Yunnan ont été écrasées au cours des sanglants combats des 23 et 24 avril, laissant plusieurs milliers de morts.

EN PEU DE MOTS...

— Après la grève des postiers de Nice, M. Mandel, ministre des P.T.T., a pris des mesures disciplinaires contre les 150 postiers. Le directeur départemental sera déplacé et le receveur passera en conseil de discipline.

— Le bilan hebdomadaire de la Banque de France accuse une diminution de 361.115.748 francs de l'encaisse-or.

— On annonce de Horta, dans l'Archipel des Açores, qu'une légère secousse sismique a été enregistrée jeudi matin.

— L'Italie et l'Ethiopie ont décidé de régler leur différend. Les deux pays, écartant d'un commun accord, après de longues négociations, la voie de l'arbitrage, ont adopté la procédure de conciliation.

— Le record du jeune vient d'être battu par un Russe qui est resté 50 jours sans manger et en buvant qu'un peu d'eau. Ce jeûneur a 36 ans ; à la suite de cette expérience, il a perdu 26,5 0/0 de son poids.

— Les trois sportsmen parisiens, MM. Dupont, Teysnière et Tisseyre, qui avaient quitté Paris le 17 janvier dernier à bord d'une voiture française pour tenter de rallier le Cap, sont arrivés au Cap mardi, 11 heures, ayant couvert 11.800 kilomètres d'Alger-Le Cap en 3 mois.

NOS ÉCHOS

Ces ingénues.

C'est une race étrange que celle des « enfants de théâtre ». Quelquefois charmants, ils sont en même temps toujours insupportables, et leur précocité, qui émergera peut-être en talent, exagère encore les défauts de l'âge ingrat.

Un metteur en scène avait besoin d'une gamine de quatorze ans pour tenir un petit rôle. Il la cherche et la trouve. Elle avait bien l'âge requis et le portait malgré quelques fards superflus. Le jour où elle arrive pour tourner, le metteur en scène, attendant par cette jeunesse innocente, l'appelle pour lui expliquer son travail et son emploi du temps ; il craignait qu'elle ne soit intimidée par la vie du studio.

Oui, oui, interrompt la petite, on arrive à sept heures et demie, mais à quelle heure part-on le soir ? Parce que mon amant est tellement jaloux...

Leçon des faits.

- Maman, demande une petite fille, le mouton, l'agneau, c'est gentil ?
- Très gentil.
- Et on les mange ?
- Naturellement.
- Et le lapin, c'est gentil ?
- Même réponse. Mêmes questions et mêmes réponses à propos du veau, de la poule, etc.
- Et le lion, c'est gentil ?
- Très méchant.
- On le mange ?
- Tu sais bien que non.
- Mêmes questions et mêmes réponses au sujet du loup, du tigre, de l'ours, etc.

Alors, la petite fille :

— Mais, dis donc, maman, il n'y a que les gentils qui sont mangés.

Boutades.

Alex Fischer, qui meurt laissant une somme considérable pour doter un prix littéraire humoristique, avait souvent des boutades savoureuses qu'il notait d'ailleurs sur un petit carnet pour les utiliser plus tard, dans ses contes. Il sortait, un soir, d'un salon où un écrivain avait fini par consentir, sur les instances de la maîtresse de maison, à narrer quelques anecdotes sur ses rela-

LES QUESTIONS DU JOUR

Un geste symbolique

Les jours se suivent et, terriblement, se ressemblent. Quand ils ne sont pas noirs, ils sont gris. Voici cependant une éclaircie. Il vaut la peine qu'on s'y arrête. M. Germain Martin vient de procéder, non sans quelque solennité, à la frappe de la première pièce d'or. C'est un geste symbolique. C'est la pose de la première pierre d'un édifice monétaire reconstruit.

L'événement est d'importance. Ce coup-ci (et ces trois monosyllabes vous indiquent que je fais des réserves sur bien d'autres cas) la présence d'un ministre était justifiée.

Tout de même, n'exagérons rien. Bien des gens — les uns pour s'en réjouir, les autres pour s'en inquiéter — ont cru que, demain, un torrent de pièces d'or allait être lancé dans la circulation. Enfin, pensaient les premiers, nous allons avoir la sécurité pour nos petites épargnes. Quelle imprudence, disaient les autres, l'émission à peine faite sera absorbée par la thésaurisation pour ne plus reparaitre, comme un seuil d'eau qu'on jetterait en plein Sahara.

Eh bien ! Chassez cet espoir ou perdez ce souci. Ce n'est pas de si tôt que nous, les hommes dans la rue, nous verrons les jaunets, que nous les caresserons, que nous les complèterons, que nous les ferons tinter sur le marbre !

Il ne suffit pas décidément de connaître l'alphabet pour savoir lire les textes. La résolution officielle ordonne et permet. Elle ordonne la transformation des lingots en pièces de 100 fr. ; l'ordre est en cours d'exécution. Elle permet de mettre ces pièces en circulation. Quand ? Lorsque les circonstances le permettront. L'engagement n'est pas lourd.

Et d'abord, du point de vue technique, on ne saurait raisonnablement penser à lâcher des pièces tant qu'un stock suffisant ne sera pas constitué. La méthode des petits paquets, qu'on a si vivement reprochée à Jules Ferry au moment de l'expédition du Tonkin, serait également désastreuse en matière monétaire. Jetez aujourd'hui un milliard en or sur le marché, demain vous n'en trouverez plus une pièce. Recommencez la même expérience annulée par année et le même phénomène se produira. Pour une circulation normale, il faut un stock suffisant.

En appréciant ce stock à vingt milliards de francs, nous restons en dessous de la vérité. Or, la Monnaie se vante de frapper un milliard deux cent millions cette année, un milliard et demi les années suivantes. D'aucuns prétendent qu'elle n'est pas outillée pour frapper annuellement plus d'un milliard. Dans tous les cas, il en passera de l'eau, sous le Pont-aux-Change, avant que l'or coule vers les porte-monnaie ou les bas de laine.

Mais il faut toujours prévoir l'imprévisible ! Je pense à ces bourgeois de l'An VIII qui ne pouvaient sortir de Paris qu'en caravanes escortées, tant les bois étaient peu sûrs, et qui payaient leur gigot deux mille francs en assignats. Eux aussi, ils désespéraient de revoir jamais l'or circuler librement et ouvertement. Mais voici :

— Viens ici, mon chéri, dit le professeur, viens te laver, tu as du rouge sur la joue.

— Ma chère amie, dit Alex Fischer à son hôte, en prenant congé, une autre fois ne le débouchez pas !

Sacrés, ils sont.

L'une des plus petites filles de Ludmilla Pitoëff va dans un jardin d'enfants qu'elle éclaircit de sa grâce sérieuse. L'autre jour, elle arrive, portant sur sa joue naïve un arc parfait, vrai arc de Cupidon car il est dessiné en rouge à lèvres.

là que Bonaparte vint, et aussitôt paya la rente en or : nos bourgeois, rapporte les *Goncourt*, en furent tellement stupéfaits qu'ils en conçurent en même temps de la frayeur. Le Premier Consul voulut frapper un grand coup de confiance et il réussit... L'or ne circule que dans la confiance.

L'homme d'Etat n'est ni un théoricien ni un moraliste. Il doit tenir compte des besoins, sans juger si ces besoins sont justifiés ou artificiels. Or, il y a dans le pays un soil malade de la sécurité que donne l'or-métal. Elle peut être partiellement satisfaite par les anciens louis, les « souverains », les « eagles » que fournit un marché officieux et assez abondant. Mais le métal monnayé doté de la force libératoire est plus vivement recherché.

Après tout, objecterez-vous, la France est la directrice du bloc-or, notre franc est un franc-or, notre papier est convertible en or. Mais oui ! seulement, cette convertibilité est soumise à une réglementation. Réunissez donc 217.000 francs environ ; ensuite, à la Banque de France, sans formalités, sans pièces d'identité, sans savoir qui vous êtes, d'où vous venez, où vous allez, on vous remettra un lingot d'or. Dans toute cette procédure, il n'y a qu'une étape difficile : c'est de réunir les 217.000 fr. pour les échanger contre une briquette jaunâtre à enfermer dans un coffre-fort.

Vous semblez dédaigner cette convertibilité-lingot ! Rappelez-vous cependant que la France est le seul pays du monde où elle existe. Ils n'en ont pas en Angleterre !

J'ai ainsi montré ce que ne signifie pas le geste de notre grand Argentier. Qu'est-ce donc qu'il signifie ? Ceci, et qui est beaucoup : il est l'affirmation solennelle de notre volonté de stabilité monétaire. Il marque d'abord que le franc reste accroché à l'or ; il souligne ensuite que le franc ne sera pas dévalué. Est-ce qu'on s'amuserait à frapper vingt milliards en marquant « cent francs » sur des rondelles si ces dernières étaient exposées à valoir deux cents francs ?

Je sais bien qu'après l'échec complet de l'expérience belge et la brutale ascension des prix qu'elle a provoquée, il n'y a plus que les insensés qui pourraient envisager une dévaluation. Mais il leur arrive d'avoir la majorité et il me plaît de voir leur condamnation écrite avec des lettres d'or en relief...

Ne nous endormons pas cependant dans une absolue sécurité. Pas plus qu'on n'arrête les folies politiques des peuples par des barrières de papier plantées dans les constitutions, on n'endigüe leurs imprudences monétaires avec des barrières d'or. La masse des « eagles » d'or circulant aux Etats-Unis a été impuissante devant les fantaisies rooseveltiennes. La meilleure défense du franc reste dans l'équilibre du budget, dans la reprise des affaires, et, comme le disait le *baron Louis*, dans la bonne politique. — (*Le Capital*).

Joseph BARTHÉLEMY.

— Viens ici, mon chéri, dit le professeur, viens te laver, tu as du rouge sur la joue.

— Ma chère amie, dit Alex Fischer à son hôte, en prenant congé, une autre fois ne le débouchez pas !

Les mains de femme.

Sylvain Bonmarfais disait dernièrement : — Plus la main d'une femme est petite, plus il y peut passer d'argent. Et plus il en passe, moins elle en garde !

LE LISEUR.

Avez-vous acheté votre PAQUET GÉANT?



1 flacon d'essai GRATUIT dans chaque paquet

Cent mille "Paquets Géants" de Kruschen ont été mis en vente — et voilà que le stock s'épuise rapidement. Si vous voulez avoir le vôtre, hâtez-vous d'aller le demander à votre pharmacien.

Chaque "Paquet Géant" mis en vente au prix de 16 fr. 80 contient, en effet, en plus du flacon grand modèle habituel, un flacon d'essai — supplément entièrement gratuit — représentant une quantité de "petites doses" suffisante pour une bonne quinzaine.

Ceux qui savent déjà combien la "petite dose" est précieuse pour la santé ne laisseront pas échapper cette occasion d'avoir leur Kruschen gratuit pendant quelque temps.

Ceux qui n'ont pas encore essayé sur eux-mêmes l'action de la "petite dose" pourront le faire sans qu'il leur en coûte rien : s'ils essaient avec le petit flacon ne leur donne pas satisfaction, il leur suffit d'envoyer le grand flacon à M. Colnot, Pharmacien, 97, avenue Parmentier, à Paris, et les 16 fr. 80 qu'ils auront payés leur seront intégralement remboursés.

Mais hâtez-vous : le stock de Paquets Géants sera bientôt complètement épuisé.

se internationale de bicyclettes, sous le contrôle de l'U.V.F.

Parcours : Saint-Céré, Lagineste, Saint-Céré et Fours-de-la-Ségurie. Distance, 100 kilomètres.

Départ : Place des Robinets, 14 h. précises.

Arrivée : Route de Gramat.

Classement par points : 1^{er}, 250 fr. ; 2^e, 150 fr. ; 3^e, 100 fr. ; 4^e, 50 fr.

Engagements et renseignements à M. G. Vayron, secrétaire du V.C. Saint-Céréen.

**BOUCHE AMÈRE !
LANGUE BLANCHE !!
ESTOMAC DÉTRAQUÉ !!!**

Ceux qui s'imaginent qu'un réveil est normal d'avoir la bouche amère et la langue chargée et qui continuent dans cet état pendant des mois se trompent lourdement. Leur estomac fonctionne mal et il est inévitable qu'un jour ou l'autre cela leur soit rappelé par une insomnie tenace, des maigres inconnues jusqu'alors, des gaz, des renvois acides, des brûlures d'estomac ou des lourdeurs après chaque repas.

À ce moment, il serait encore temps de remédier à ces maux en prenant, après avoir mangé, une petite dose de poudre ou deux ou trois comprimés de Magnésis Bismurés. Si trop longtemps négligés, ces symptômes dégénèrent automatiquement en dyspepsie qui deviendra, à la longue, chronique. Pris au début ce n'est rien, tarder est un danger. La Magnésis Bismurée est en vente dans toutes les pharmacies au prix de 10 fr. 85, ou en grand format économique 14 frs. 85.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les conseillers sortants, sous la direction de M. Daullac, se représentent presque tous aux élections du 5 mai prochain. Ils ont adressé aux habitants un appel où ils rendent minutieusement et consciencieusement compte de leur mandat. Nous n'avons pas besoin de reproduire un document que tous les électeurs ont reçu.

Disons seulement que l'œuvre de la municipalité sortante est excellente et très importante. Tous les Gourdonnais de bonne foi lui rendent hommage. La liste qui se présente pour continuer la tâche commencée est très bien composée. Elle remportera certainement un gros succès. La voici :

Daullac Edouard, conservateur des hypothèques, maire sortant. Trancoy Amans, propriétaire, chevalier de la Légion d'Honneur, premier adjoint sortant. Docteur Goulon Jean, chevalier de la Légion d'Honneur, deuxième adjoint sortant. Gilbert Alphonse, propriétaire, vice-président de la Chambre d'Agriculture, expert des tabacs, adjoint sortant à Costeraste. Griffoul Jean-Marie, propriétaire-agriculteur, au Marges, conseiller sortant. Fauché Louis, chef de bureau de la sous-préfecture, en retraite, à Gourdon, conseiller sortant. Mazet Jean, propriétaire-agriculteur à Saint-Romain, conseiller sortant. Simon Jean, propriétaire-agriculteur, à Lafontade, conseiller sortant. Laporte Fernand, propriétaire-agriculteur, à Costeraste, conseiller sortant. Lantuejoul Roger, négociant à Gourdon, conseiller sortant. Baynat Henri, boucher, à Gourdon, conseiller sortant. Chavanié Baptiste, propriétaire, à Gourdon, conseiller sortant. Admiral Charles, négociant à Gourdon, conseiller sortant. Lacam Fernand, agent d'assurances, à Gourdon, conseiller sortant. Isidore Jules, négociant, à Gourdon, conseiller sortant. Calès Elie, tailleur, à Gourdon, conseiller sortant. Brouilhout Baptiste, propriétaire-agriculteur, au Bos-de-Prouillac. Cassagne Jean, ébéniste, à Gourdon. Grangé Naoléon retraité des chemins de fer de l'Est, à Gourdon. Jardel Marcel, propriétaire-agriculteur, à Molière-Prouillac. Laborie Paul, propriétaire-agriculteur, à Mailloil.

Figeac

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le conseil municipal sortant présente aux électeurs une liste dont voici la composition :

M. Joseph Loubet, sénateur-maire ; Léon Besombes, adjoint ; Emile Bouyssou, adjoint ; François Cabridin, adjoint ; Henri Nastorg, Amédée Labry, André Despoux, René Longueuech, Antonin Delpeuch, Jean Daynac, Jean Pons, Joseph Longe, Albert Bonnet, Julien Périé, Henri Négrié, conseillers sortants ; Albert Auferin, menuisier ; Joseph Baraille, agriculteur ; François Clavel, agriculteur ; Gustave Desplats, retraité ; Auguste Ifernet, tanneur ; Louis Montillet, agriculteur ; Justin Pezet, menuisier ; Gabriel Roques, retraité.

Ayant pour chef notre sympathique et excellent sénateur-maire, cette liste, qui est harmonieusement représentée toutes les catégories sociales, obtiendra certainement la faveur publique et groupera autour d'elle la majorité des électeurs.

Girac

Hyménée. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de M. André Brande avec Mlle Berthe Flamarly.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

Laval-de-Cère

Carnet noir. — Nous avons appris avec peine le décès, survenu lundi, de Mme Sarah Marty.

C'est à Puybrun, où elle avait accompagné sa famille, que la mort l'a frappée. Agée de 77 ans, elle portait encore allègrement le poids des années et rien ne laissait prévoir une fin aussi brusque. Sa dépouille mortelle a été transportée à St-Céré d'où elle était originaire.

A M. et Mme Marty, notre sympathique institutrice, à ses petits-enfants, à toute sa famille nous présentons nos condoléances très attristées.

Marcilhac

Naissance. — Les époux Vignals-Ortalo viennent d'hériter d'un beau garçon qui a été prénommé Georges.

Compliments au papa et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Saint-Céré

Fête du printemps. — Voici le programme du concert que l'Union musicale donnera le lundi 29 avril, vers 17 heures, à l'issue des courses de bicyclettes sur le kiosque de musique : 1. Allegro militaire. — 2. « Les Saltimbanques », fantaisie (Canne). — 3. « Marche écossaise », marche (Lafore). — 4. « Le Pays du Sourire », fantaisie (Frantz Lehar). — 5. « Mystérieuse » valse (Lafore).

Dans « Le Pays du Sourire », soliste, M. Lagrost, premier trombone. Dans « Mystérieuse », solistes, M. Berton, premier piston, et M. Marailhae, première clarinette.

Course cycliste. — Lundi 29 avril, le Véloce-Club de Saint-Céré organise, avec le comité des fêtes, une course internationale de bicyclettes, sous le contrôle de l'U.V.F.

ZOTOS
Ondulation indéfrisable réalisée
**SANS APPAREIL
SANS ÉLECTRICITÉ**

SECURITÉ ABSOLUE
RÉSULTATS PARFAITS
PRIX RAISONNABLES



un simple sachet posé sur vos cheveux roulés suffit, Mesdames, à créer dans votre chevelure des ondulations admirablement souples et coiffantes, des bouclettes légères et parfaitement indéfrisables.

M^{me} POPOVITCH, spécialiste d'Indéfrisables (voir nos vitrines) 4, rue M.-Foch. Tél. 170

Une VOITURE D'OCCASION
s'achète à la SUCCURSALE
CITROËN
111, Boulevard Gambetta
CAHORS
Tél. N° 163 — Cahors

CHEZ NOS VOISINS

EN TARN-ET-GARONNE
Broyé par un rapide

En face du petit village de Pompiquan entre les stations de Grisolles et de Castelnaud-d'Estrétefonds, un homme de 56 ans, marié, père de cinq enfants, M. Eugène Vigo, d'origine italienne, ancien légionnaire et combattant du front français, a été surpris et broyé par le rapide Paris-Toulouse.

AVIS DE DÉCÈS

Madame et Monsieur Paul MEYER et leurs enfants, à Paris ; Mademoiselle Yvette GRAS, à Cahors ; Madame veuve GOUXETTE et sa famille, à Sèvres (Seine-et-Oise) ; Mademoiselle Célestine LABARRIERE, sa dévouée servante.

Les familles VIDIEU et HENRAS et tous les autres parents ont le douleur de vous faire part du décès de

Madame GOUXETTE Marguerite
Veuve GRAS

décédée dans sa 77^e année, munie des sacrements de l'Église, et vous prient d'assister à ses obsèques qui seront célébrées en l'Église Cathédrale, le lundi 29 avril, à 8 h. 3/4.

Réunion maison mortuaire, 1, rue du Maréchal-Joffre, à Cahors.

ART FLORAL
Julien THERON
79, Boulevard Gambetta, CAHORS
Téléphone : 248

Les plus jolies fleurs
corbeilles, gerbes, plantes vertes

Mesdames,

Les plus beaux tissus, LAINAGES DE ROUBAIX, SOIRÉES DE LYON, se trouvent dans la magnifique collection des Établissements G.-L. BRAPAT, de Paris, que vous pourrez consulter tous les jours chez Mme BÉNATRE, 11, rue Foch.

Vous y trouverez également un grand choix de lingerie indémaillable et de linge de maison aux meilleurs prix.

Sur demande, se rend à domicile.

A L'HORTENSIA
Couronnes funéraires
CIERGES 1^{er} COMMUNION
Rideaux, bambous, aluminium, etc...
Mme S. ANDRIEU
18, rue Clémenceau, CAHORS

ALIMENTATION SARDA
HALLE — CAHORS
SARDA mettra lundi en réclame
100 k. biscuits, extra fins, à 3 fr. la livre.
100 k. beurre d'Isigny, à 3 fr 75 la demi-livre.
Café Masset, 3 fr. 95 la demi-livre.
Alimentation SARDA, Halles, Cahors.

OUVERTURE LE 1^{er} MAI DU Ressemelage Armand
23, rue Nationale, CAHORS
Réparations de chaussures
cuirs, caoutchouc
travail soigné — livraison rapide
PRIX MODÉRÉS

A CÉDER A LOURDES
Pension de famille
avec épicerie, café-restaurant, débit de vin ouvert toute l'année, chauffage central, tout confort. Bénéfice net : 50.000 fr.

Prix demandé : 100.000 fr.

Libre. Pressé

S'adresser : L. MICHELET, 14, Boulevard Gambetta, Cahors

A CÉDER A TARBES
Pâtisserie-Confiserie
joli magasin, recette 500 fr. par jour
Prix : 90.000 fr., 1/2 comptant
S'adresser : L. MICHELET, 14, Boulevard Gambetta, Cahors.

ON DEMANDE A ACHETER
Un portefeuille assurances
Ecrire au Bureau du Journal

LA PHOSPHODE GARNAL
Médication iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de foie de Morue
PRIX DU FLAÇON : 15 francs
Un seul modèle de Flaçon
GRANDEUR UNIQUE
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

G. Marconi



MARCONI HUIT 2450 frs

MARCONI SIX 1750 frs

MARCONI CINQ 1250 frs

Tous courants

Radio Pick-up à partir de ... 2750 fr.

P. FRANCÈS
36-38, boulevard Gambetta, CAHORS. Tél. 64.

Machines Agricoles

10 Moissonneuses-Lieuses : Etat neuf, prix de 2.500 à 3.000 fr.

8 Faucheuses : Etat neuf, prix de 500 à 1.000 fr., des marques : Massey-Harris, Deering, Mac-Cornick, Wood et France.

Plusieurs brabant neufs.

Un lot de pulvérisateurs plombés à dos, marque Vermorel, à des prix très intéressants.

Un moteur Bernard 8 CV. et un 3 CV.

Un moteur Bernard locomobile, 17 CV.

Deux tracteurs Fordson et Austin, avec poulie de battage. Marche huile lourde.

Agence Générale : Bernard-Moteurs, Massey-Harris, Sulfateuses « Toboggan ».

Stocks de pièces de rechange pour toutes machines agricoles.

Prix très intéressants

Pour tous renseignements et prix, s'adresser à Edmond SEILHAN, Machines agricoles, rue Président-Wilson, Cahors (Lot).

Pour tout achat et réparations de machines agricoles, lieuses, faucheuses, sulfateuses, consulter M. SEILHAN.

Gros FOURRURES Détail

La Maison BESOMBES-ARNOUIL, 3, rue Maréchal-Joffre, est heureuse de présenter à sa clientèle une importante collection de Renards et cravates d'été confectionnés avec les pelleteries les plus en vogue — et à des prix sans concurrence.

Renards argentés du Canada depuis 650 fr.

Renards Zibeline — 150 fr.

Renards Isabelle — 150 fr.

Cravates putois — 75 fr.

Cravates Skungs — 95 fr.

Cravates Opossum — 75 fr.

Fouine — Martre — Hermine — Pecan etc., etc., à des prix très bas.

HALLE AUX VINS

Maison LACOMBE

Ici, pas de réclame, la qualité supplie la publicité. Tout Cadurcien qui aime le bon vin, doit goûter les produits de notre pays, en s'adressant à la Halle aux Vins.

Nouvelle baisse sur les rouges

Vin du Lot, 10^e, 5, 1 fr. 15 le litre. — Côtes du Lot, 10^e, 5, 1 fr. 30 le litre.

Vin blanc : Gaillac : 2 fr. 50 le litre. — Bordeaux : 2 fr. 25 le litre.

Livraison à domicile par caisiers, fûts, et bombes. La Reine des Caves pour ses vins fins, Champagnes, Mousseux, Liqeurs. Entrepôt général d'eaux minérales de toutes les sources. Prix spéciaux pour Café, Epicerie, Restaurant. L'Agriable et la véritable St-Yorre se trouvent chez LACOMBE, Halle de Cahors.

BRULERIE MODERNE
33, Rue Nationale, CAHORS

CAFES ANDRÉ
Supérieurs aux meilleurs

La Maison VICAN
CARROSSERIE AUTOMOBILES
Avenue de Toulouse, CAHORS

demande Bons menuisiers et apprentis forgerons, tôliers et menuisiers.

STATION SERVICE RADIO

A. MANDON
17, rue du Maréchal-Foch, CAHORS

E. 57 LEMOUZY
7 lampes TOUTES ONDES
1.875 francs

DÉPANNAGE dans mes ateliers des Postes de toutes marques
PRIX TRÈS MODÉRÉS
Devis sur demande



Madame, soyez prévenue



Confiante, vous ne devez pas être trompée sur le produit alimentaire que vous achetez.
Un café décaféiné imitation Sanka, soumis à l'analyse, vient de révéler une telle absence de principes aromatiques qu'il faut environ une double quantité de café pour obtenir une tasse.
Son prix devient excessif.

Le Sanka (les analyses officielles le prouvent) n'est pas seulement le mieux décaféiné; il est de loin le plus riche en essences aromatiques et, par son rendement le moins cher. Vous serez convaincue par l'expérience.

Un échantillon gratuit vous sera adressé sur demande accompagnée de 1 franc en timbres-poste pour frais d'expédition. Nous y joindrons toutes explications concernant notre système de primes hiérarchiques. Café SANKA, 54, Quai de Boulogne, Boulogne-sur-Seine.

CAFÉ SANKA

sans caféine
LE PREMIER CAFÉ DU SOIR

ETUDE DE
Maitre G. FONTANGES
DOCTEUR EN DROIT
Avoué à Figeac (Lot)
18, Quai Legendre
(Successor de son père)

PURGE d'hypothèque légale

Par acte passé devant Maître MADELMONT, notaire à Bretenoux (Lot) et Maître MAS, notaire à Puybrun (Lot), le dix-huit décembre mil neuf cent trente-deux, enregistré, Monsieur Victor-Lucien-Ferdinand LARRIBE propriétaire, maire de la commune de Laval-de-Cère (Lot), demeurant et domicilié à Mathau, commune de Laval-de-Cère, agissant en qualité de maire de ladite commune et en vertu d'un arrêté de Monsieur le Préfet du Lot, en date, à Cahors du neuf juin mil neuf cent trente-deux, a acquis au nom et pour le compte de la commune de Laval-de-Cère, de Madame Elise-Gabrielle BOUYGUES, sans profession, épouse assistée et autorisée de Monsieur Antoine CROIZILLE, maçon, demeurant et domiciliés ensemble à Laval-de-Cère, la contenance de dix ares, cinquante-quatre centiares, mesure fixe, à prendre sur une parcelle de terrain en nature de terre, située commune de Laval-de-Cère, lieu dit Lacave, paraissant cadastrée section B, n° 387 p, la partie vendue est située au-dessus du chemin public de la gare de Laval-de-Cère à Brugale et confronte au chemin public de Laval-de-Cère à Brugale, à terrain communal, à la propriété restante de la venderesse et Asfaux, telle au surplus que ladite parcelle vendue figure en teinte violette à un plan signé par les parties et annexé à la minute d'un acte de vente au rapport de Maître MADELMONT, notaire, en date du dix-neuf juin mil neuf cent trente-deux, étant indiqué que sans tirer à conséquence et pour faciliter les mutations seulement, la commune de Laval-de-Cère devra être chargée de neuf ares sur le n° 387 et un are cinquante-quatre centiares sur le n° 388. Ladite vente faite et acceptée moyennant le prix principal de dix mille cinq cent quarante francs, que Monsieur Victor-Lucien-Ferdinand LARRIBE a obligé la commune de Laval-de-Cère à payer à Monsieur et à Madame CROIZILLE, qui acceptent, ou à leurs créanciers inscrits, aussitôt après l'accomplissement des formalités de transcription et de purge des hypothèques légales et ce sans intérêts pendant quatre mois, puis avec intérêts au taux de cinq pour cent, payables annuellement, terme échu, ou avec le capital en cas de paiement avant le délai d'un an et moyennant la charge prise par la commune de Laval-de-Cère d'accorder à Madame CROIZILLE une concession gratuite à perpétuité de quatre mètres carrés dans le cimetière de Laval-de-Cère.

val-de-Cère à Brugale, à terrain communal, à la propriété restante de la venderesse et Asfaux, telle au surplus que ladite parcelle vendue figure en teinte violette à un plan signé par les parties et annexé à la minute d'un acte de vente au rapport de Maître MADELMONT, notaire, en date du dix-neuf juin mil neuf cent trente-deux, étant indiqué que sans tirer à conséquence et pour faciliter les mutations seulement, la commune de Laval-de-Cère devra être chargée de neuf ares sur le n° 387 et un are cinquante-quatre centiares sur le n° 388. Ladite vente faite et acceptée moyennant le prix principal de dix mille cinq cent quarante francs, que Monsieur Victor-Lucien-Ferdinand LARRIBE a obligé la commune de Laval-de-Cère à payer à Monsieur et à Madame CROIZILLE, qui acceptent, ou à leurs créanciers inscrits, aussitôt après l'accomplissement des formalités de transcription et de purge des hypothèques légales et ce sans intérêts pendant quatre mois, puis avec intérêts au taux de cinq pour cent, payables annuellement, terme échu, ou avec le capital en cas de paiement avant le délai d'un an et moyennant la charge prise par la commune de Laval-de-Cère d'accorder à Madame CROIZILLE une concession gratuite à perpétuité de quatre mètres carrés dans le cimetière de Laval-de-Cère.

Copie collationnée de cet acte de vente a été déposée au greffe du tribunal civil de Figeac le douze mars mil neuf cent trente-cinq et le procès-verbal de dépôt délivré par le greffier a été signifié à Monsieur le Procureur de la République, près le tribunal de Cahors, par exploit de Maître VAYSSETTES, huissier à Figeac, en date du dix-sept avril mil neuf cent trente-cinq, enregistré.

Cette insertion est faite conformément à l'avis du Conseil d'Etat du neuf mai mil huit cent sept et à pour but de purger l'hypothèque légale, inconnue. Pour extrait certifié conforme. Figeac le vingt-trois avril mil neuf cent trente-cinq. G. FONTANGES, Avoué.

Même pour son



usage personnel

« Je suis heureuse de vous faire savoir les excellents résultats obtenus avec votre Vin de Friteuse pour mes accouchements. C'est un agréable apéritif doublé d'un puissant reconstituant. Actuellement, étant fatiguée, je m'en sers pour mon usage personnel. » Signé: Mme A. VERDY, sage-femme, ex-interne des Hôpitaux, rue de la Paix, Saint-Cloud.

Le Vin de Friteuse est une composition fortifiante à base d'uvuraria de Madagascar qui combat toutes les anémies, pertes d'appétit, maux de tête, fait fondre la mauvaise graisse et donne des muscles solides. Enfin, il empêche la grippe de vous atteindre et active toutes les convalescences. Dû à une récente découverte, ce reconstituant unique ne peut pas être imité, sa formule est enregistrée au laboratoire national des Médicaments. En une seule cure de 21 jours, la santé la plus ébranlée redevient florissante chez l'enfant, chez l'adulte, chez les personnes âgées. Le Vin de Friteuse, qui est bon à boire, est un véritable créateur de sang nouveau, c'est un donneur d'énergie. Faites un essai, vous serez étonné des résultats, demandez à votre pharmacien ce qu'il pense du Vin de Friteuse et vous verrez.

Trileuse le plus fort des fortifiants

GRANDE MAISON DE TEINTURE NETTOYAGE

de tous vêtements, tissus, chapeaux, etc...
Nettoyage et remise à neuf des vêtements de cuir.
Teintures de fourrures,
Nettoyage d'ameublements, etc...
ENVOI VOUS LES SAMEDIS
Travail soigné
Dépôt pour Cahors:
Madame Louis BONNET
3, rue des Capucins

Offres d'emploi

VOUS POUVEZ GAGNER

700 A 1.000 FR. PAR MOIS
chez vous, dans loisirs, travail facile d'écritures, brochure gratis, timbre pour réponse. — Ecrire T. GABRIEL, à BIEVRES (S.-et-O.)

500 fr. p. mois p. vente Cafés Torréfiés av. et sans Primes et Participation LOMERENATIONALE. Agents Dépos. Hommes, dames dem. partout même dans villages. Paiement apr. ventes. Référ. exigées, ou pas écrire. Brûlerie des TROIS NOIRS, SALON (B.-d.-R.)

Imp. COUSLANT (personnel intéressé)
Le co gérant: L. PARAZINES.

LE RETOUR D'AGE



Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du Retour d'Age. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étirent la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage, pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulièrement ou trop abondamment et bientôt la Femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut, sans plus tarder, faire une cure avec la

JOUVENCE DE L'ABBE SOURY

Nous ne cessons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de 40 ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la JOUVENCE DE L'ABBE SOURY à des intervalles réguliers si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'ataque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme, etc. Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles: Tumeurs, Neurasthénie, Migraines, Fibromes, Phlébites, Hémorragies, etc., tandis qu'en faisant usage de la JOUVENCE DE L'ABBE SOURY, la Femme évitera toutes les infirmités qui la menacent.

La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX: Le flacon { Liquide } 10 fr. 60
 { Pilules }

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBE SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature.

Aucun autre produit ne peut la remplacer.

Le Spécifique Saint-Jean

doit sa vulgarisation à la reconnaissance de milliers de malades.
SI VOUS SOUFFREZ de Gastrites, d'Algies, de Brûlures, de Vertiges, de Vomissements, de Glaires, de Constipations, de Gonflements, d'Ulérations, demandez aux Produits Georges OLLIVIER, 42, boulevard Saint-Marc, Paris (6^e), l'envoi gratuit du traité des MALADIES D'ESTOMAC. En vente toutes pharmacies, 15 francs.

Bibliographie

Revue Poitou et Charentes.
La Revue POITOU et CHARENTES, N° du 20 avril vient de paraître. Abonnement: 30 fr. par an; le n° 1 fr. 50.
Editions Arpé, Avenue de Verdun, Niort.

Sommaire
Les Spectacles à Niort. — L'Expression maritime. — Bois gravés: Marais Poitevin, par Paulémie Pissaro. Paysage, par Henry Martinet. Intérieur de femme, par le D^r Mouchet. — Chronique Parthonaysienne: Un peu de gâté par ces temps tristes, par William Mitschke. — Poitiers: Un poète poitevin vient de mourir. — Esperanto: Septième leçon. — Bibliographie.

Le concours littéraire de la Revue Poitou et Charentes est clos pour les envois depuis le 15 courant.

Près de deux cents œuvres ont été adressées de 58 départements de France, d'Algérie, du Maroc et de l'étranger. C'est là une magnifique succès pour cette jeune Revue.

P.-O.-MIDI
Principales améliorations projetées par le réseau P.-O.-Midi au 15 mai 1935

Le Réseau P.-O.-Midi qui termine actuellement les travaux d'électrification de la section Vierzon-Brive de sa ligne Paris-Toulouse envisage à cette occasion pour le 15 mai prochain de notables améliorations de ses horaires.

Sur la ligne de Paris-Port-Bou, il se propose de retarder le train rapide de 77 de 21 h. 10 à 22 heures au départ de Paris-Quai-d'Orsay tout en avançant l'arrivée à Toulouse à 8 h. au lieu de 9 h. et l'arrivée à Port-Bou à 13 h. 49 au lieu de 15 h. 11.

Le train express 79, partant de Paris-Austerlitz, à 22 h. 40, serait prolongé de Brive, d'où il partira à 7 h. 33, jusqu'à Toulouse (arr. à 11 h. 57).

Le train rapide 56 partirait de Toulouse à 13 h. 25 (au lieu de 10 h. 30) et arriverait à Paris-Quai-d'Orsay à 23 h. 35 soit un gain de 45 minutes. Il relèverait à Toulouse la correspondance des trains express 110 de Sète et rapide 570 de Bayonne établissant ainsi une relation nouvelle de jour entre Perpignan (départ à 8 h. 02), Narbonne (départ à 9 h. 53) et Paris. L'origine du train express 52 serait reportée de Brive à Toulouse (départ 8 h. 30) et l'arrivée à Paris effectuée à 19 h. 10. Il relèverait à Toulouse la correspondance du train rapide 106 de Marseille et Sète.

Une relation de matinée serait créée entre Limoges et Paris du 1^{er} Mars au 5 novembre par déplacement du train 60 qui partirait de Limoges à 6 h. 45 et arriverait à Paris-Quai-d'Orsay à 12 h. 33.

Des améliorations importantes sont prévues aussi sur la ligne de Bretagne où le train express 193 (Paris à Tours par Vendôme), partant une heure plus tôt, soit à 19 h. 50 de Paris-Quai-d'Orsay, serait prolongé de Tours à Savenay par Saumur, Angers, Nantes pour correspondre à Redon avec un train arrivant à Quimper vers 7 h. 09.

Sur la ligne de Bordeaux-Sète des trains seront accélérés et de nouvelles relations transversales établies.

Le train rapide 101 Bordeaux-Marseille partirait de Bordeaux à 7 h. 53 au lieu de 7 h. 28 et arriverait à la même heure qu'actuellement à Sète (14 h. 47) et à Marseille (18 h. 05).

Le train express 103 partirait de Bordeaux à 8 h. 07 au lieu de 7 h. 42 et de Toulouse à 12 h. 58 au lieu de 12 h. 52 pour arriver à Sète à la même heure qu'actuellement (16 h. 55); il sera prolongé jusqu'à Marseille où il arrivera à 20 h. 24.

Le train rapide 114 Marseille-Bordeaux partirait de Marseille à 9 heures au lieu de 8 h. 25 et arriverait à Bordeaux à 19 h. 58 au lieu de 19 h. 31 gagnant ainsi 51 minutes. Il relèverait à Tarascon le train rapide 733 de Strasbourg écartant ainsi une nouvelle relation rapide de Strasbourg et Lyon avec la région du Midi. Départ

de Strasbourg à 23 h. 11, de Lyon-Perrache, à 7 h. 15, arrivée à Narbonne à 13 h. 32, à Toulouse, à 15 h. 37.

Le train express 110 partirait de Sète à 8 h. 41 au lieu de 8 h. 02 et assurerait une relation de Marseille en continuant un nouvel express P.L.M. partant de Marseille à 5 h. 25.

Toutes ces modifications sont actuellement soumises à l'Administration Supérieure; d'autres sont encore en cours d'étude.

Billets spéciaux d'aller et retour individuels pour les stations balnéaires, thermales et climatiques. ETE 1935

Les conditions d'utilisation de ces billets qui comportent suivant le parcours et suivant la classe, une réduction de 20 à 30 0/0, viennent d'être grandement améliorées.

Qu'il s'agisse maintenant de stations balnéaires, thermales ou climatiques, ces billets sont délivrés en toutes classes du 15 mai au 30 septembre au départ de toutes les grandes Réseaux pour les nombreuses stations françaises nommément désignées au tarif, sous condition de payer pour un certain minimum de parcours, variable suivant les billets demandés.

La durée de validité de ces billets est de 33 jours avec faculté de prolongation de deux fois 30 jours moyennant supplément de 10 0/0 par période.

Aucun minimum de séjour à la station choisie n'est plus exigé.

Pour tous renseignements consulter les gares et bureaux des Grands Réseaux français ainsi que les Agences de Voyages.

Quand vous serez à PARIS
N vous sera utile de connaître
chaque jour ce qui se passe
dans vos provinces lire ce journal dans
le Hall de l'AGENCE HAVAS
62 Rue de Richelieu, PARIS

Confiez tous vos achats
Confiez la préparation de vos ordonnances
au LABORATOIRE de la PHOSPHODE GARNAL
Grande Pharmacie Paul Garnal
en face le Théâtre
97, Boulevard Gambetta à CAHORS
ORGANISATION MODERNE
Prix les Plus Réduits
aux Meilleures Conditions
APPROVISIONNEMENT SPÉCIAL
de BANDAGES HERNIAIRES et de CEINTURES VENTRIÈRES
des modèles les plus variés et les plus perfectionnés
ACCESSOIRES DE PHARMACIE -- PRODUITS D'HYGIÈNE
-- ARTICLES DE TOILETTE -- EAUX DE COLOGNE --
PRODUITS DENTIFRICES: Elixirs, Pâtes et Poudres
BROSSES A DENTS de toute marques et de tous modèles
La plus grande variété d'Approvisionnements de toutes sortes
Organisation et Approvisionnements modernes
Réorganisation complète

Feuilleton du « Journal du Lot » 58

UN MARI DE PREMIER CHOIX PAR MAX DU VEUZIT

« Si ce n'est pas moi, ce sera lui ! s'il y avait eu la possibilité d'un arrangement, Didier n'aurait pas pris tant de précautions pour que je ne puisse le rejoindre. Il désire que le divorce soit prononcé sur ce seul motif : « abandon du domicile conjugal » et non pour une autre raison... raison que j'apprendrais probablement si je savais où il est... »
Et, naturellement, une telle déduction amenait cette conclusion, douloureuse pour son amour-propre, et que M. Michot lui-même avait envisagée :
« Il ne vit certainement pas seul en ce moment !... » Il m'a quittée pour rejoindre une femme... celle pour qui il a fait le voyage à Paris... sa vieille amie qui est probablement de mon âge ! »
Une telle pensée agissait sur elle comme du vitriol sur de la chair vive. Tout son être était en ébullition.
« Je ne peux pas... Non, je ne peux

pas patienter plus longtemps ! Mon hésitation devient de la faiblesse. Ce mari que j'ai acheté se moque de moi ! Il faut en finir le plus vite possible avec lui !... Fini le mariage, finie la comédie !... J'en épouserai un autre, qui, au moins, aura des égards pour moi... ne serait-ce qu'à cause de ma fortune ! »
Elle n'osait même plus espérer être aimée pour elle-même.
Un soir, elle dit à Marie Jousse-
rand :
— Téléphonez à M^r Floch que j'irai le voir demain. Demandez-lui un rendez-vous. Il faut qu'il me mette en relations le plus vite possible avec un avoué.
— Vous êtes décidée, Claude ?
— Certes, tout à fait décidée.
— Mon enfant, vous savez qu'un divorce, comme un mariage, engage la vie...
— Et même beaucoup plus qu'un mariage, répondit la jeune femme, en souriant avec un peu d'amertume. Un divorce est en général définitif, tandis que le mariage ne l'est pas !
— C'est tout de même vrai, consentit la vieille fille avec un gros soupir.
— Et le mariage, du moins notre mariage, ne nous a pas engagés à grand-chose, ni mon mari, ni moi !
— Je vais téléphoner, dit Marie, voulant ainsi en finir avec un entretien qu'elle trouvait particulièrement pénible.
Et le lendemain, Claude vit M^r

Floch... Elle vit aussi le grand avocat, M^r Kransin, que le notaire lui fit connaître.
Dans l'état d'énerverment et de lassitude où elle était, la délaissée aurait vu tous les personnages de la terre si cela avait pu ramener le calme dans sa pauvre tête fatiguée.
Elle dut expliquer sa triste histoire à son vieux notaire et au brillant avocat. En réponse à ses confidences, ils lui affirmèrent que tout irait bien: ses affaires étaient en bonnes mains et tout s'arrangerait.
— Soyez tranquille, madame, lui disaient-ils. Certes, votre cas est un peu spécial, mais chaque cas a son caractère propre, et vous pouvez être sûre qu'il sera tenu compte de toutes vos indications.
La délaissée ne pouvait que croire en eux :
— Je vous remercie, j'ai confiance en vous. Mais... c'est tellement subtil... j'ai peur.
— Ne craignez rien, madame ; si la subtilité n'existait pas, il se trouverait sûrement un avocat pour l'inventer. La subtilité, mais c'est notre élément !... Nous savons y nager à l'aïse !
Le notaire tapota paternellement la main de Claude, l'avocat lui baisa gaillardement le bout des doigts. Tous deux affirmèrent :
— Ayez confiance, madame, tout s'arrangera !
« Eux aussi, pensait la jeune femme, décidément, c'est la formule

consacrée : cette bonne Jousse-
rand me dit la même chose avec, je suppose, le même manque de conviction... Je ne vois pas du tout ce qui pourrait s'arranger... ni comment ? »
Elle soupira.
Tous les encouragements de ces gens de robe lui faisaient l'effet de médicaments très mauvais à absorber.
Leurs conseils lui semblaient plus désastreux que le mal, mais ils flattaient son orgueil, et elle était incapable de décider autre chose de plus ingénieux.
« Et dire que tout cela est de ma faute, songeait-elle, dépitée. Ça, c'est la pire de tout ! »
Car, maintenant, elle connaissait le remords dans toute son ampleur. Chacun de ses actes, vis-à-vis de Didier, lui apparaissait absolument comme une stupidité dont son mari bénéficierait dans son jugement.
A cause de ses maladroites successives, le divorce devenait nécessaire, et, dans le fond de son cœur, Claude ne s'y résignait pas sans hésitation. La séparation ne la charmait pas du tout.
D'abord, c'était un gros échec pour son amour-propre ! Divorcer, c'était avouer la faillite de ce mariage que les gens raisonnables n'avaient pas approuvé... auquel ils avaient prêté la plus brève durée et le plus triste avenir... Elle allait donner raison à leur fâcheuse perspicacité !
« Tant pis, après tout ! »

Claude était trop habituée à n'en faire qu'à sa tête pour attacher sérieusement une grande importance à l'opinion de son entourage.
Ce qui lui faisait davantage peur, c'était la question elle-même du divorce. Elle craignait que la manœuvre ne réussit trop bien :
« Parce qu'un divorce, comme elle l'avait dit à Jousse-
rand, c'est définitif ! »
Et Claude était de moins en moins sûre de vouloir réellement divorcer.
Des longues explications que lui avaient fournies M^r Floch et Kransin, elle n'avait retenu qu'une qui lui paraissait être de la plus haute importance : précédant le divorce, il y avait ce qu'on appelle l'audience en conciliation, à laquelle les conjoints sont tenus par la loi d'assister.
— Alors, M. Valencourt y sera ? avait demandé la délaissée d'un ton neutre, bien que ce fût pour elle la seule chose véritablement intéressante.
— Obligatoirement, avait répondu l'avocat.
Et Claude, ravie, avait abondé dans le sens des conseils du maître, qui estimait que la séparation était le seul moyen de mettre fin à une situation anormale, susceptible d'être traversée de façon intolérable l'avenir de cette jeune femme, riche, charmante, et qui pouvait prétendre à toutes les joies de l'existence.
Puisqu'il existait pour elle une occasion de revoir son mari, Claude

estimait que c'était une raison suffisante pour qu'elle demandât le divorce.
« Je ne puis pas le rejoindre autrement ! se répétait-elle avec une sorte de rage. Tant pis pour lui ! Après que nous nous serons trouvés en face, une fois encore, adienne que pourra ! »
XXXI
Le jour tant attendu, et en même temps très redouté, arriva pour Claude.
Elle avait été convoquée au Palais pour treize heures.
La jeune femme n'avait jamais mis les pieds au Palais de Justice, sauf pour aller visiter, lorsqu'elle était encore enfant, la Sainte-Chapelle. Elle en avait conservé un souvenir confus d'ogives et de vitraux multicolores dans un monument de pierres sombres, très dentelées, quelque chose de solennel, de très ancien et d'imposant.
Or, l'huissier à chaîne argentée à qui elle venait de montrer sa convocation, la dirigeait par un long couloir peint en vert et en brun, vers un banal escalier aux larges marches de bois.
En haut, après avoir gravi trois étages, elle se trouva dans une longue galerie éclairée par des fenêtres très ordinaires, et qui n'avait rien de moyennageux, ni de solennel.
(A suivre).